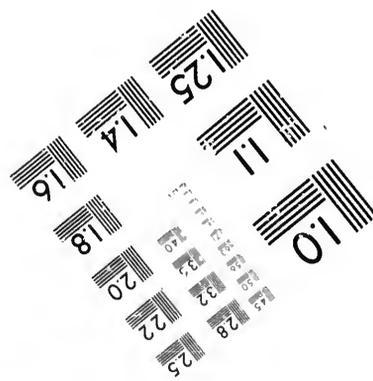
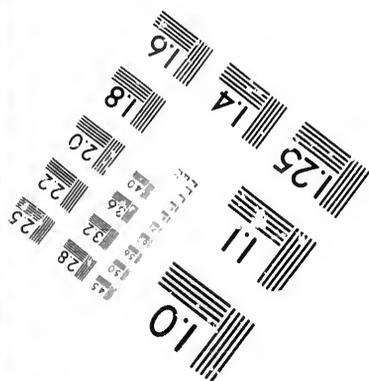
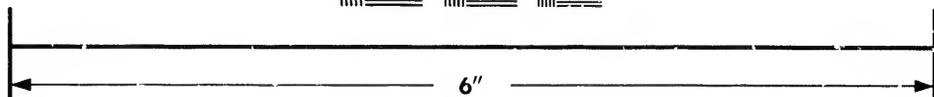
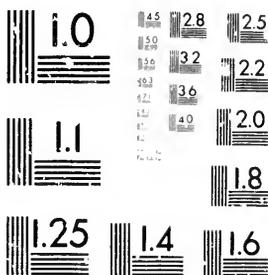


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8
3.0 3.2 2.5
3.6 2.2
4.0
8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproduction: historiques

10

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

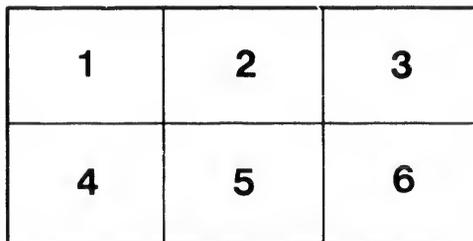
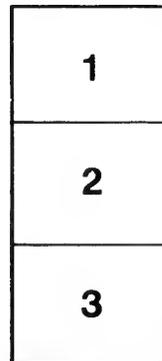
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
difier
une
page

rata
o

elure,
à

4203

L
DE L

**LES PORTE-CROIX
DE LA GASPÉSIE ET DE L'ACADIE**

(DOMINATION CANADIENNE)

EXTRAIT DES
ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

Avril 1877, page 284.

LES DERNIERS VESTIGES

DU CHRISTIANISME PRÊCHÉ DU 10^e AU 14^e SIÈCLE

Dans le Markland et la Grande Irlande

LES PORTE-CROIX

DE LA GASPÉSIE ET DE L'ACADIE

(DOMINATION CANADIENNE)

PAR

E. BEAUVOIS

Chevalier des Ordres du Dannebrog et de Saint-Olaf; membre des Sociétés : des Antiquaires du Nord (Copenhague); des Antiquités suédoises (Stockholm); d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de l'arrondissement de Beaune;

Correspondant de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or, et des Sociétés : de Littérature finnoise (Helsingfors), d'Histoire et d'Archéologie de Châlon-sur-Saône, des Antiquaires de France, des sciences historiques et naturelles de Semur.

PARIS

IMPRIMERIE MOQUET, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES, 11.

1877

LES DERNIERS VESTIGES

DU CHRISTIANISME PRÊCHÉ DU 10^m AU 14^m SIÈCLE
DANS LE MARKLAND ET LA GRANDE IRLANDE.

LES PORTE-CROIX

DE LA GASPÉSIE ET DE L'ACADIE (*Domination canadienne*).

Dans un mémoire sur la *Découverte du Nouveau Monde par les Irlandais et les premières traces du Christianisme en Amérique avant l'an 1000*¹, nous avons allégué les témoignages d'anciens missionnaires comme preuves de la propagation du Christianisme dans le bassin du fleuve et du golfe Saint-Laurent, avant les voyages de Jacques Cartier et les établissements de Champlain². Mais l'auteur d'une notice sur ce travail, M. H. Gaidoz regarde « comme sans force les récits des » missionnaires au Canada qui prétendaient retrouver chez » les sauvages de nombreux restes du Christianisme, » et il ajoute: « On sait que ça été souvent la manie des missionnaires de vouloir retrouver des traces de la religion *révélée* » (*sic*) chez les peuples qu'ils prêchaient³. »

C'est plutôt le contraire qui est vrai, tout au moins pour le Canada; M. Gaidoz ne l'ignorerait pas, s'il avait jamais parcouru les écrits des missionnaires sur lesquels il déverse si gratuitement l'injure. Il ne se doute même pas que, en les critiquant d'une manière si générale, il tire sur ses propres alliés. Les missionnaires qui n'avaient pas observé par eux-mêmes le culte de la Croix chez les Aborigènes du Nouveau

¹ Publié dans le *Compte-rendu des séances du premier Congrès des Américanistes*. Nancy, 1875. 2 vol. in-8°. t. 1, p. 41-93; aussi tiré à part, 53 p. in-8°.

² P. 86 du Recueil; 46 du tirage à part.

³ *Revue celtique* dirigée par H. Gaidoz. t. III, livraison I; Paris, 1876, in-8°, p. 103.

Monde étaient plutôt portés à contester qu'à reconnaître l'existence de ces vestiges d'anciennes prédications chrétiennes. « La plupart des auteurs, dit le Père Lafitau, embarrassés de » ce que Pierre Martyr et les écrivains espagnols ont raconté » de ce culte de la Croix ; ne pouvant d'ailleurs se persuader » que les Américains aient jamais eu aucune teinture de no- » tre religion et même commerce avec des Chrétiens, avant » les derniers temps, prennent le parti de nier ces faits. Jean » de Laet les nie très-fortement et cite pour lui Oviedo, qui » traite tout cela de fable ¹. » Le P. Lafitau lui-même et le P. de Charlevoix, tous deux missionnaires et de la Compagnie de Jésus, en ont fait tout autant. On ne veut pourtant pas trop les en blâmer, tant est naturelle la propension de l'esprit humain à ne pas croire ce dont il ne peut se rendre compte. Or, avant la publication du mémoire sur la *Découverte du Nouveau Monde par les Irlandais*, il était difficile de s'expliquer comment le Christianisme avait pu être prêché au Canada avant l'établissement des Français.

Plus la question était obscure, plus il convenait de la traiter avec réserve, et notre critique, au lieu de faire un procès de tendance, non-seulement aux missionnaires dont il combat les affirmations, mais à ceux même qui sont d'accord avec lui, et d'insinuer que tous se sont rendus coupables de mensonges pieux, aurait beaucoup mieux fait d'examiner attentivement et en détail les témoignages relatifs aux *Porte-Croix*. C'est ce que nous n'avons pu faire nous-même dans le précédent Mémoire, mais, comme le sujet en vaut la peine, c'est ce que nous allons tenter dans la présente étude.

Disons d'abord quelques mots du Père Chrétien Le Clercq, qui est de tous les écrivains celui qui a parlé le plus amplement des *Porte-Croix*. Appartenant à la Congrégation des Récollets, il fut nommé, le 11 octobre 1673, missionnaire à l'*Île Percée*, située près des côtes orientales de la *Gaspésie*; il arriva au Canada le 27 octobre de la même année et il y resta

¹ Le P. Lafitau, *Mœurs des Sauvages américains*, Paris, 1724, 2 vol. in-4, t. 1, p. 433-436. Il cite en marg. : Joh. de Laet, *Annot. in 1^a dissert. Hugon. Grotii*; — Oviedo. l. xvii, ch. 3.

douze ans¹. Il y était depuis deux ans, lorsqu'il alla pour la première fois en mission sur la rivière de Miramichi, où il passa huit ans, jusqu'en 1685, et où il put observer de près les *Porte-Croix*, qu'il était chargé d'évangéliser. En 1687, il quitta l'île Percée pour retourner en France, et il devint Gardien du couvent de Lens, en Artois².

Comme l'ouvrage³, où il parle des *Porte-Croix*, est aujourd'hui fort rare, nous allons en extraire tout ce qui concerne notre sujet.

» Le culte ancien et l'usage religieux de la *Croix* qu'on admire encore aujourd'hui parmi les sauvages de la rivière de Mizamichis⁴, que nous avons honorée du titre auguste de la Rivière de Sainte-Croix⁵, pourrait bien nous persuader en

¹ Voyez sa *Relation* (p. 22, 31, 170). Il dut donc repartir pour la France en 1687. Ces dates données par le P. Le Clercq lui-même, sont en contradiction avec celle de 1673, où M. l'abbé C. Tanguay place l'arrivée de ce missionnaire au Canada, et celle de 1690, où il le fait retourner en France. L'abbé Fr. Noisieux, dans sa notice manuscrite sur les *Prêtres qui ont desservi au Canada*, s'éloignait encore bien plus de la vérité, puisqu'il retardait jusqu'en juillet 1708 le départ du P. Le Clercq pour la France.

² Voy. *Nouv. relation de la Gaspésie*, par le P. Ch. Le Clercq, p. 22, 31, 193, 279. — *Répertoire général du Clergé canadien, par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, par l'abbé C. Tanguay, Québec, 1868, in-8, p. 55.

³ *Nouvelle relation de la Gaspésie qui contient les mœurs et la religion des sauvages gaspésiens, porte-croix, adorateurs du soleil, et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite Canada*, par le Père Chrestien Le Clercq, missionnaire récollect de la province de Saint-Antoine-de-Pade, en Artois, et Gardien du couvent de Lens Paris, chez Amable Auroy, rue St-Jacques, à l'image St-Jérôme, attenant à la fontaine St-Séverin, 1691, in-12.

⁴ Le P. Le Clercq écrit tantôt *Mizamichi*, tantôt *Mizamachi*, quelquefois *Miramachi*, (p. 95) qui se rapproche davantage de la forme actuelle : *Miramiché*.

⁵ « Nos sauvages Porte-Croix, dit-il ailleurs (p. 245-6), demeurent ordinairement à Mizamichiches, qui est une belle rivière, abondante en toute sorte de chasses et de poissons; elle est éloignée de quarante lieues de l'île Percée. Les terres y sont assez fertiles, nous l'avons appelée depuis la rivière de Sainte-Croix, en mémoire et à l'honneur

quelque façon que ces peuples ont reçu autrefois la connaissance de l'Évangile et du Christianisme, qui s'est enfin perdu par la négligence et le libertinage de leurs ancêtres (p. 40-41).

» J'ai trouvé auprès de certains sauvages, que nous appelons *Porte-Croix*, une matière suffisante pour nous faire conjecturer et croire même que ces peuples n'ont pas eu l'oreille formée à la voix des Apôtres, dont le son a retenti par toute la terre, puisqu'ils ont parmi eux, tout infidèles qu'ils soient, la *Croix* en singulière vénération; qu'ils la portent figurée sur leurs habits et sur leur chair; qu'ils la tiennent à la main dans tous leurs voyages, soit par mer, soit par terre, et qu'enfin ils la posent, au dehors et au dedans de leurs cabanes, comme la marque d'honneur qui les distingue des autres nations du Canada. Ces sauvages demeurent à la rivière de Mizamichiche, que nous avons depuis honorée du titre auguste de Sainte-Croix, au bruit du canon et mille acclamations de joie et de réjouissances, tant des Français que des Sauvages (p. 169.)

» Comme j'estime que cette remarque est une des plus considérables de ma Relation, j'ai cru qu'après la perquisition très-exacte que j'en ai faite, pendant les douze années¹ de mission que j'ai demeuré parmi ces peuples, je devais satisfaire au désir et à la prière de plusieurs personnes qui m'ont conjuré de mettre au jour cette histoire, afin de faire connaître au public l'origine du culte de la *Croix* chez ces infidèles, son interruption et son rétablissement (p. 170).

» Je ne sais quel jugement vous ferez de la manière que nos sauvages disent avoir reçu la *Croix*, selon la tradition de leurs ancêtres qui porte que, leur pays étant affligé d'une maladie très-dangereuse et pestilentielle, qui les réduisait

de ce sacré signe de notre rédemption, qui est en vénération singulière parmi ce peuple infidèle. »

¹ Plus haut, (p. 31), le P. Le Clerq. dit également qu'il resta douze ans au Canada. Ce chiffre n'est pas en contradiction avec la durée de huit ans qu'il attribue à sa mission de Miramichi (p. 279); car il ne commença cette mission qu'en la seconde année de son arrivée (1677), et il parait l'avoir terminée en 1685, puisque Mgr de St-Vallier mena, en 1636, à Miramichi, un autre missionnaire, M^r Thury, dont il sera question plus loin.

dans une extrême disette de toutes choses et qui en avait déjà mis plusieurs dans le tombeau, quelques vieillards, de ceux qu'ils estimaient les meilleurs, les plus sages et les plus considérables, s'endormirent tous, accablés de langueur et de chagrin de voir une désolation si générale, et la ruine prochaine de toute la nation gaspésienne, si elle n'était promptement soulagée par un puissant secours du Soleil, qu'ils reconnaissent comme nous avons dit, pour leur Divinité. Ce fut, disent-ils, dans ce sommeil plein d'amertume, qu'un homme beau par excellence leur apparut avec une *Croix* à la main, qui leur dit de prendre bon courage, de s'en retourner chez eux, de faire des *Croix* semblables à celles qu'on leur montrait et de les présenter aux chefs de famille, les assurant que, s'ils les recevaient avec estime, ils y trouveraient indubitablement le remède à tous leurs maux. Comme les Sauvages sont crédules aux songes jusqu'à la superstition, ils ne négligèrent pas celui-ci dans leur extrême nécessité. Ainsi ces bons vieillards retournèrent aux cabanes d'où ils étaient partis le jour précédent. Ils firent une assemblée générale de tout ce qui restait d'une nation mourante, et tous ensemble conclurent d'un commun accord, que l'on recevrait avec honneur le sacré signe de la *Croix*, qu'on leur présentait du ciel pour être la fin de leur misère et le commencement de leur bonheur; comme il arriva en effet, puisque la maladie cessa et que tous les affligés qui portèrent respectueusement la *Croix* furent guéris miraculeusement (p. 172-173).

» Après donc la résolution prise dans leur conseil, que l'on porterait toujours la *Croix*, sans en excepter même les petits enfants, pas un Sauvage n'eût osé paraître devant les autres sans avoir en sa main, sur sa chair ou sur ses hautes, ce sacré signe de leur salut; en sorte que s'il était question de décider quelque chose de conséquence touchant la nation, soit pour conclure la paix ou déclarer la guerre contre les ennemis de la patrie, le chef convoquait tous les anciens, qui se rendaient ponctuellement au lieu du conseil, où étant tous assemblés, ils élevaient une *Croix* haute de neuf à dix pieds; ils faisaient un cercle et prenaient leur place, avec chacun leur *Croix* à la

main, laissant celle du Conseil au milieu de l'assemblée. Ensuite le chef, prenant la parole, faisait ouverture du sujet pour lequel il les avait convoqués au Conseil, et tous ces *Porte-Croix* disaient leurs sentiments, afin de prendre des mesures justes et une dernière résolution sur l'affaire dont il s'agissait (p. 176-177.)

» Que s'il était question d'envoyer quelque député à leurs voisins ou à quelque autre nation étrangère, le chef nommait et faisait entrer dans ce cercle celui de la jeunesse qu'il connaissait le plus propre pour l'exécution de leur projet; et après lui avoir éût publiquement le choix qu'on avait fait de sa personne, pour le sujet qu'on lui communiquait, il tirait de son sein une *Croix* admirablement belle, qu'il tenait enveloppée dans ce qu'il pouvait avoir de plus précieux; et, la montrant avec révérence à toute l'assemblée, il faisait, par une harangue préméditée, le récit des grâces et des bénédictions que toute la nation gaspésienne avait reçues par le secours de la *Croix*. il ordonnait ensuite au député de s'approcher et de la recevoir avec révérence, et, la lui mettant au col: « Va, lui disait-il, conserve cette *Croix* qui te préservera de » tous dangers auprès de ceux auxquels nous t'envoyons. » Les anciens approuvaient par leurs acclamations ordinaires de *hoo, hoo, hoc*, ce que le chef avait dit, souhaitant toutes sortes de prospérités à ce député, dans le voyage qu'il allait entreprendre pour le service de sa nation.

» Cet ambassadeur donc sortait du conseil, la *Croix au col*, comme la marque honoraire et le caractère de son ambassade. Il ne la quittait que le soir pour la mettre sous sa tête, dans la pensée qu'elle chasserait tous les méchants esprits pendant son repos. Il la conservait toujours avec soin, jusqu'à l'accomplissement de sa négociation, qu'il la remettait entre les mains du chef avec les mêmes cérémonies qu'il l'avait reçue en plein Conseil, et devant toute l'Assemblée il faisait rapport de son voyage (p. 178-179).

» Enfin, ils n'entreprenaient rien sans la *Croix*; le chef la portait lui-même à la main, en forme de bâton, lorsqu'il marchait en raquette, et il la plaçait dans le lieu le plus honora-

ble de sa cabane. S'ils s'embarquaient sur l'eau dans leurs petits canots d'écorce, ils y mettaient une *Croix* à chaque bout, croyant religieusement qu'elle les préserverait du naufrage (p. 180-181).

» Voilà quels étaient les sentiments d'estime et de vénération de nos anciens Gaspésiens pour la *Croix*, qui subsistent encore aujourd'hui religieusement dans le cœur de nos *Porte-Croix*, puisqu'il n'y en a pas un qui ne la porte dessus ses habits ou dessus sa chair. Les langes et les berceaux des petits enfants en sont toujours ornés; les écorces de la cabane, les canots et les raquettes en sont tous marqués (p. 181).

» Les femmes enceintes la figurent avec le porc-épic dessus l'endroit de la couverture qui cache leur sein, pour mettre leur fruit sous la protection de la *Croix*. Enfin, il n'y en a guère qui ne conserve précieusement en son particulier une petite *Croix* faite avec de la porcelaine¹ et de la rassade², qu'il garde et qu'il estime à peu près comme nous faisons les reliques; jusque-là même que ces peuples la préfèrent à tout ce qu'ils ont de plus riche et de plus précieux (p. 181-182).

» On connaît assez les lieux de la sépulture de ces peuples, par les *Croix* qu'ils plantent sur leurs tombeaux; et leurs cimetières, distingués par ce signe du salut, paraissent plutôt chrétiens que sauvages; cérémonies qu'ils observent autant de fois qu'il meurt quelqu'un de la nation des *Porte-Croix*, fût-il éloigné de cent lieues de l'endroit où se fait ordinairement leur sépulture (p. 184-185).

» Les lieux de pêche et de chasse les plus considérables sont distingués par les *Croix* qu'ils y plantent, et on est agréablement surpris, en voyageant dans leur pays, de rencontrer de temps en temps des *Croix* sur le bord des rivières, à double et à trois croisées, comme celles des patriarches. En un mot, ils font tant d'estime de la *Croix* qu'ils ordonnent qu'elle soit enterrée avec eux dans un même cercueil, après leur mort, dans la croyance que cette *Croix* leur fera compagnie

¹ Coquillage.

² Verroterie.

dans l'autre monde, et qu'ils ne seraient pas connus de leurs ancêtres, s'ils n'avaient avec eux la marque et le caractère honorable qui distingue les *Porte-Croix* de tous les autres sauvages de la Nouvelle France. Comme cette nation gaspésienne des *Porte-Croix* a été presque toute détruite, tant par les guerres qu'elle a eues avec les Iroquois que par les maladies, qui ont infecté ce pays et qui par trois à quatre fois en ont fait mourir un fort grand nombre, ces sauvages se sont insensiblement relâchés de cette première ferveur de leurs ancêtres (p. 185-186).

» Enfin, quand je fus dans leur pays, pour commencer ma mission, je trouvai des peuples qui n'avaient plus que l'ombre de la coutume de leurs anciens ; ils manquaient de respect pour la *Croix* ; ils avaient aboli l'usage des assemblées croisées où la *Croix*, étant au milieu du cercle et du conseil, comme nous avons dit, ils décidaient en dernier ressort des affaires de la nation (p. 187). »

Ce dernier passage serait en contradiction flagrante¹ avec ce que l'auteur a dit plus haut², si l'on ne savait que, pendant son séjour chez les *Porte-Croix*, il réussit à remettre en honneur le culte de la *Croix*, comme il l'affirme³. D'ailleurs quelques particuliers conservaient encore les anciennes traditions. Le P. Le Clercq put s'en assurer dans un voyage qu'il fit à travers la Gaspésie. En arrivant chez un sauvage nommé Ejougouloumoüet, qui n'était pas encore baptisé, quoiqu'il fût âgé de 50 à 60 ans (p. 233), il fut assez surpris, dit-il, « de » voir, dans la place d'honneur et dans l'endroit le plus considérable de la cabane, une belle *Croix* enjolivée avec de la » rassade, entre deux femmes que notre Ejougouloumoüet » entretenait, l'une comme sa femme légitime et l'autre » comme sa concubine. (p. 228).

» Je fis connaître à notre Ejougouloumoüet qu'il fallait de

¹ Aussi le P. Lafitau ne manque-t-il pas de le noter (*Mœurs des Sauv. amér.* t. 1, p. 439.)

² P. 40, 181, 184, de sa *Relat.*

³ P. 170 de sa *Relat.*

deux choses l'une, ou quitter sa concubine ou renoncer tout de bon à sa *Croix*. « S'il en est ainsi, répondit cet infidèle, » j'aimerais mille fois mieux abandonner, non-seulement la » femme qui vient du ciel, mais encore ma femme légitime » et mes enfants même, plutôt que de quitter la *Croix* que » j'ai reçue de mes ancêtres, en titre d'héritage et par droit » d'aînesse, et je la veux conserver toujours précieusement, » comme la marque d'honneur qui distingue les sauvages de » Mizamichis de toutes les autres nations de la Nouvelle » France. » Il me promet donc qu'il quitterait cette concubine, attendu même que cette femme peut-être intérieurement touchée des instructions que je venais de faire à ceux de la cabane, prit la résolution de retourner chez ses parents et de se faire instruire pour recevoir le Saint-Baptême (p. 239-240).

» Je laisse au lecteur la liberté de juger comme il lui plaira de l'origine du *culte de la Croix* parmi cette nation infidèle, puisque je n'ai pas de fondement plus solide pour le persuader de cette vérité, que le témoignage des anciens sauvages et des Français, confirmé par la relation qu'en a faite Mgr de Saint-Vallier, présentement évêque de Québec; attendu même que je me suis proposé uniquement dans cette histoire d'écrire les choses comme je les ai connues, durant tout le temps que j'ai fait la mission chez nos Gaspésiens *Porte-Croix* (p. 270).

» Voici cependant, quoique en abrégé, quelques raisons principales qui m'obligèrent de croire que la *Croix* avait été en vénération parmi ces barbares, avant la première arrivée des Français dans leur pays; car, voulant un jour faire avouer à ces infidèles que les missionnaires qui m'avaient précédé leur avaient enseigné la manière dont ils devaient adorer la *croix*: « Hé quoi! me dit le chef, tu es patriarche, tu veux que » nous croyions tout ce que tu nous proposes et tu ne veux » pas croire ce que nous te disons; tu n'as pas encore 40 ans, » et il n'y en a que deux que tu demeures chez les sauvages, » et tu prétends savoir nos maximes, nos traditions et nos » coutumes mieux que nos ancêtres qui nous les ont ensei- » gnées. Ne vois-tu pas encore tous les jours le vieillard » Quioudo, qui a plus de six vingt ans? Il a vu le premier na-

» vire qui ait abordé dans notre pays¹; il t'a répété si souvent
 » que les sauvages de Mizamichis n'ont pas reçu des étran-
 » gers l'usage de la *Croix*, et que ce qu'il en sait lui-même, il
 » l'a appris par la tradition de ses pères qui ont vécu pour le
 » moins aussi longtemps que lui. Tu peux donc inférer que
 » nous l'avions reçue avant que les Français vinsent à nos
 » côtes. Mais si tu fais encore quelque difficulté de te rendre
 » à cette raison, en voici une autre qui te doit entièrement
 » convaincre de la vérité que tu révoques en doute. Tu as de
 » l'esprit puisque tu es patriarche² et que tu parles à Dieu;
 » tu sais que la nation des Gaspésiens s'étend depuis le Cap
 » des Rosiers jusqu'au Cap Breton³; tu n'ignores pas que les
 » sauvages de Ristigouche sont nos frères et nos compatriotes,
 » qui parlent la même langue que nous; tu les a quittés pour
 » venir nous voir; tu les a instruits; tu as vu les vieillards qui
 » ont été baptisés par d'autres missionnaires que toi, et ce-
 » pendant nous avons été privés malheureusement de ce bon-
 » heur jusqu'à présent. Si donc la *Croix* est la marque sacrée
 » qui distingue les chrétiens d'avec les infidèles, comme tu
 » nous l'enseignes, dis-nous pourquoi les patriarches nous en
 » auraient-ils donné l'usage, préférablement à nos frères de
 » Ristigouche qu'ils ont baptisés et qui cependant n'ont pas eu
 » toujours le signe des chrétiens en vénération, comme nos
 » ancêtres qui n'ont jamais reçu le baptême? Tu vois donc
 » manifestement que ce n'est pas des missionnaires que nous
 » avons le mystère de la *Croix* (p.271-274.)

» L'on dira que ce raisonnement est sauvage; il est vrai,

¹ J. Cartier visita la baie des Chaleurs et d'autres points de la Gaspésie, dans son premier voyage, en 1534, c'est-à-dire 143 ans avant l'année 1677, la deuxième de celles que le P. Le Clercq passait parmi les sauvages; il faudrait donc supposer que Quioude atteignit l'âge de 143 ans, ce qui à la rigueur est possible, quoique assez peu vraisemblable.

² C'est ainsi que ces sauvages appelaient les ecclésiastiques en général.

³ C'est-à-dire sur tout le littoral occidental de la domination canadienne.

je l'avoue, mais il n'en est pas pour cela moins persuasif ni moins convaincant, puisqu'il est vrai de dire que les sauvages de Ristigouche sont baptisés et qu'ils ne portent point cependant la *Croix*, mais bien la figure d'un *saumon*, qu'ils avaient anciennement pendue au col, comme la marque d'honneur de leur pays; car il est à remarquer que la coutume de tous nos Gaspésiens a toujours été de porter quelque figure particulière qui sont comme des armoiries qui les distinguent des autres sauvages par rapport aux différents endroits où ils résident ordinairement. Voilà tout ce que j'ai pu reconnaître de l'origine du *culte de la Croix* (p. 274-275). »

Si le témoignage du P. Le Clercq est le plus circonstancié que nous possédions sur les *Porte-Croix*, nous en avons un autre qui, pour être plus bref, n'est pas moins positif et qui n'a pas été traité avec le même dédain que celui du modeste missionnaire: c'est le récit d'une visite faite à la mission de Miramichi, qui est contenu dans *l'Estat présent de l'Église et de la colonie française dans la Nouvelle France* par M. l'évêque de Québec.¹ L'auteur, dont les PP. Lafitau et de Charlevoix parlent avec le plus grand respect, tout en récusant sa compétence à l'égard des *Cruciantaux*², se nommait Jean-Baptiste de Lacroix Chevrières de Saint-Vallier. Né à Grenoble, le 14 novembre 1653, il entra dans les ordres et devint aumônier de Louis XIV. Nommé vicaire général de l'évêque de Québec, François de Laval, le 8 mai 1685, il partit la même année pour le Canada, où il arriva le 30 juillet 1685. Pendant le printemps et l'été de 1686³, il visita l'Acadie et la Gaspésie, notamment Miramichi, dont il dit: « C'est un lieu fort agréable sur la riviè-
» vière de Manne, à une lieue de celle de Sainte-Croix; il y
» a un petit fort de quatre bastions formés de pierres, et dans

¹ Paris, chez Robert Pépie, 1688; 267 p. in-8^o; réimprimé à Québec, 1857. in-8^o.

² C'est ainsi qu'il nommait les *Porte-Croix*.

³ *Estat présent*, p. 52; J. B. A. Ferland, *Cours d'histoire du Canada*, 2^e partie. Québec, 1867, in-8, p. 152.

» ce fort une maison où M. de Tronsac¹ fait sa demeure². » Il y mena un missionnaire nommé Thury ou de Thury³ et il repassa à Miramichi en s'en retournant⁴. C'est dans cette seconde visite qu'il apprit « de ce missionnaire, dont la petite relation contient tant d'autres faits consolants⁵, » ce qu'il dit des *Cruciantaux*. M. de Saint-Vallier repartit pour la France le 3 novembre 1687, fut sacré évêque de Québec à Saint-Sulpice le 25 janvier 1688, retourna au Canada le 15 août de la même année, et fonda l'Hôpital général de Québec où il mourut le 26 décembre 1727⁶.

Voici les passages de la lettre de Mgr de Saint-Vallier qui concernent notre sujet: « La rivière de la *Croix* est à plus de 40 lieues de Ristigouche et à 36 de l'île Percée; elle est large d'un quart de lieue; elle a d'ordinaire quatre ou cinq brasses de profondeur jusqu'à 18 lieues dans les terres, pour y porter commodément des navires: et, comme le flux et reflux monte encore deux ou trois lieues plus haut, deux fois le jour, l'eau y est toujours salée (*Estat présent*, p. 54.)

» On aurait peine à croire que cette rivière qu'on appelle de la *Croix* n'ait pas été ainsi nommée par des Chrétiens; il est pourtant vrai que ce n'est pas eux qui lui ont donné ce nom; elle le tire de certains sauvages qui, de temps immémo-

¹ Il s'agit évidemment du fils de Nicolas Denys de Fronsac (et non Tronsac), qui était propriétaire et gouverneur de tout le littoral oriental du Canada, depuis le cap Canceau, jusqu'au cap des Rosiers, auteur de la *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale, avec l'histoire naturelle de ce pays*. Paris, 1672, 2 vol. in-12). Son fils Richard Denys de Fronsac était encore seigneur de Miramichi, lors du recensement de 1686. (E. Rameau, *La France aux Colonies. Acadiens et Canadiens*, Paris 1859, in-8° p. 31).

² *Estat présent*, p. 85.

³ *Ibid.* p. 108.

⁴ *Ibid.* p. 110.

⁵ *Ibid.* p. 51.

⁶ De Charlevoix, *Histoire de la Nouv. France*, in-4°. Liste des auteurs, p. 54, en tête du tome I. — H. J. Morgan, *Sketches of celebrated Canadians and persons connected with Canada*, Québec, 1872, p. 34; — C. Tanguay, *Répert. gén. du clergé Canadien*.

rial, s'appellent *Cruciantaux*, parce qu'ils conservent entr'eux un respect particulier pour la *Croix*¹, sans qu'il paraisse aucun vestige d'où l'on puisse conjecturer qu'ils en aient jamais connu le mystère; il serait fort curieux de pouvoir remonter jusqu'à la première origine de ce culte qu'ils rendent sans y penser au signe salutaire de la rédemption des hommes; mais, comme l'excès de la boisson d'eau-de-vie, dont ils sont aussi passionnés que les autres sauvages, a fait mourir depuis quelque temps presque tous les vieillards et un grand nombre de jeunes gens, il est bien difficile de trouver parmi eux des personnes capables de nous instruire de la vérité avec quelque sorte de certitude (p. 35-37.)

» Si l'on s'en rapporte à un des plus anciens qui vivait encore, il y a peu d'années², on trouvera sans doute quelque chose de bien extraordinaire dans ce qu'on a pu apprendre de lui. Cet homme âgé de cent ou six vingt années, interrogé un jour par M. de Fronsac, fils de M. Denis, dit qu'il avait vu le premier navire d'Europe qui avait abordé dans leur pays; qu'avant son arrivée ils avaient déjà parmi eux l'usage de la *Croix*; que cet usage ne leur avait point été apporté par des étrangers, et que ce qu'il en savait, il l'avait appris par la tradition de ses pères. Voici donc à peu près comme il s'explique: (p. 37-38.)

» Il y a longtemps, dit-il, que nos pères, étant affligés d'une cruelle famine qui dépeuplait la nation, après avoir invoqué inutilement le Démon par leurs jongleries, c'est-à-dire par leurs cérémonies superstitieuses, un des plus vieux vit en songe un jeune homme qui, en l'assurant de leur délivrance prochaine par la vertu de la *Croix*, lui en montra trois³, dont il lui dé-

¹ « L'amour et la vénération qu'ils ont pour la Croix n'ont pas peu servi à faire conclure l'Établissement qu'on a fait à la Rivière de la Croix. » (*Estat présent*, p. 45).

² Sans doute *Quioudo* dont le P. Le Clercq, parle à la p. 272 de sa *Relat.*

³ Le P. Le Clercq ne parle d'abord que d'une croix vue en songe, mais dans la phrase suivante il emploie le pluriel, (p. 172 de sa *Relat.*).

clara que l'une leur servirait dans les calamités publiques, l'autre dans les délibérations et les conseils, et la troisième dans les voyages et les périls (p. 38.)

» A son réveil, il ne trouva plus rien entre ses mains, mais l'image de la *Croix* lui demeura si vivement imprimée dans l'imagination qu'il en fit sur le champ de semblables à celles qu'il croyait avoir vues, et racontant à ses enfants ce qui s'était passé dans son sommeil, sa famille commença dès lors à mettre dans la *Croix* cette confiance qui se communiqua ensuite à toute la nation (p. 38-39.)

» Tous en mettaient une de bois à l'un des bouts de leurs canots et en portaient sur eux une autre de porcelaine qui flottait agréablement sur leur estomac; plusieurs en pendaient une à leur col, et les femmes enceintes en cousaient une d'étoffe rouge et bleue à cet endroit de leur couverture qui cache leur sein, comme pour mettre leur fruit sous la protection de la *Croix*. Enfin ces pauvres gens, après avoir porté la *Croix* sur leur corps durant leur vie, la faisaient enterrer avec eux après leur mort, ou arborer sur leur tombe. Le capitaine se distinguait du commun, en ce qu'il en avait une particulière sur les épaules, jointe à celle de l'estomac, et l'une et l'autre avaient une bordure de poil de porc-épic, teinte en rouge du plus vif, couleur de feu; outre cela, les *trois Croix* de bois de deux pieds et demi de haut dont il appliquait l'une au devant de son canot pour les voyages, et dont il plantait les deux autres au milieu de sa cabane et à la porte, contre les périls et pour le conseil, avaient chacune pour marque de distinction trois *Croisillons*¹, qui étaient un monument toujours subsistant de la vision des trois croix (p. 39-41). »

Le récit de Mgr de Saint-Vallier, quoique bien moins étendu que celui du P. Le Clercq, dit au fond la même chose, mais avec certaines variantes et même quelques nouveaux détails, comme le nombre des *Croix*, leur forme, leur hauteur, la couleur de leur bordure, la manière dont le chef les porte sur

¹ Le P. Le Clercq parle aussi de croix à double et à triple croisillons, comme celles des patriarches (p. 185 de sa *Relat.*).

la poitrine et sur les bras, bref avec assez de ressemblances et de différences pour indiquer que, s'ils dérivent de la même source, ils sont pourtant indépendants l'un de l'autre. Le missionnaire et le prélat tenaient de Quioudo, celui-là directement, celui-ci par des intermédiaires, la tradition relative à l'origine du culte de la *Croix* chez les Gaspésiens; et, pour ce qui subsistait de ce culte, à la fin du 17^e siècle, le P. Le Clercq en était instruit par ses propres observations, tandis que Mgr de Saint-Vallier, tout en ayant pu constater *de visu* ce qu'il rapporte, s'en réfère surtout à la petite relation d'un missionnaire « dont il reproduit à peu près les paroles. »¹ Celle du P. Récollet ne fut publiée que trois ans après la lettre de l'évêque de Québec. Les P. Lafitau² et de Charlevoix³ ont

¹ *Estat présent*, p. 51.

² « La même chose a été écrite, quant au fond et à la substance, quoique avec des circonstances un peu différentes, par une personne d'un mérite bien plus respectable que ne peut être celle du P. Chrestien Le Clercq. Mais cette personne n'ayant parlé que sur le rapport de ce Père ou de gens qu'il avait instruits, ce n'est point à elle à garantir un fait de cette nature, lequel peut être faux, et qu'elle a pu cependant écrire sur la probité et la bonne foi de ceux qui le lui ont attesté. » (*Mœurs des Sauv. amér.* t. 1, p. 435). — Cette personne respectable est suffisamment désignée par la citation, en marge, de la *Lettre imprimée en 1688*: c'est évidemment Mgr de St-Vallier; or, il ne mourut que trois ans après la publication de l'ouvrage du P. Lafitau, et il ne rétracta pas le témoignage qu'il avait rendu, quoique, en sa qualité d'évêque de Québec, il eût toute facilité pour s'assurer s'il avait été induit en erreur par M. Thury.

³ « M. de St-Vallier, évêque de Québec; dans une lettre qu'il publia au retour d'un premier voyage qu'il fit dans son diocèse, parla de ce culte comme d'un fait avéré et dont il n'est pas permis de douter. Il le tenait d'un Père Récollet (le P. Ch. Le Clercq) qui s'est donné bien de la peine pour le mettre en crédit, mais qui a eu autant de contradicteurs que de lecteurs instruits. D'ailleurs ce religieux était le seul qui eût avancé ce paradoxe; aucun de ceux qui avant lui avaient vécu avec ces sauvages et dont plusieurs ont su leur langue et étudié leurs traditions beaucoup mieux qu'il n'avait pu le faire, n'y ayant rien découvert de semblable. » (*Hist. de la Nouv. France*, t. 1, p. 222).

pourtant cru que le P. Le Clercq était la seule autorité de Mgr de Saint-Vallier. Mais, s'ils avaient lu attentivement l'*Estat présent de la Nouvelle France*, ils auraient vu que l'auteur cite la réponse faite par un Gaspésien très-âgé à M. de Fronsac, seigneur de Miramichi, et la relation du missionnaire d'alors, qui ne pouvait être que M. Thury¹, le P. Le Clercq ayant fini sa mission de Miramichi au bout de huit ans à partir de 1677, c'est-à-dire en 1685, l'année avant la visite épiscopale. D'ailleurs si l'évêque de Québec n'eût parlé que d'après le rapport du P. Le Clercq, celui-ci n'aurait certes pas eu l'impudence d'invoquer à son tour ce témoignage², qui n'eût été au fond que le sien propre, et cela du vivant même de ce prélat.

Le missionnaire Récollet n'est donc pas seul à affirmer l'existence du culte de la *Croix* chez les Gaspésiens; ce fait remarquable avait eu d'autres témoins, notamment M. de Fronsac, qui ne peut être rangé parmi *les gens* que le P. Le Clercq aurait *instruits*; le P. Thury, ce caractère énergique, ne peut non plus être soupçonné de s'être laissé endoctriner par son prédécesseur. Et, comme tous deux étaient hommes de bon jugement et parfaitement capables de décrire ce qui se passait quotidiennement sous leurs yeux, nous sommes amenés, à l'exemple de Mgr de Saint-Vallier, « à parler de ce » culte comme d'un fait avéré et dont il n'est pas permis de douter. »

¹ « Thury (Louis-Pierre) venu de France en 1676, fut ordonné le 21 décembre 1677, et mourut le 20 novembre 1705, âgé de 53 ans. Il était missionnaire au cap de la Madeleine en 1682, et se rendit à l'Acadie, où il était en 1689. Charlevoix parle de lui avec beaucoup d'éloge. » (C. Tanguay, *Répert. gén. du clergé canadien*, p. 58). — Le cap de la Madeleine est situé au confluent du St-Laurent et des trois Rivières, aujourd'hui R. St-Maurice. C'est avec Mgr de Saint-Vallier que le P. Thury se rendit en 1686 à la mission de Sainte-Croix dans l'Acadie. Il devint ensuite missionnaire au Pentaguet et y soutint également les intérêts français. (Voy. Charlevoix, *Hist. de la Nouv. France*, t. 1, p. 557; II p. 144, 146; — M. Moreau, *Hist. de l'Acadie française de 1598 à 1752*, Paris, 1873 in-8° p. 280, 300).

² *Relat. de la Gaspésie*, p. 270.

Il reste à examiner si ce culte était aussi ancien que l'affirmait Quioudo, et s'il datait bien d'avant l'arrivée de Jacques Cartier. Or une curieuse anecdote, rapportée par ce navigateur¹, donne à penser que, lors de son premier voyage, en 1534, la *Croix* était déjà connue au Canada, probablement sur le littoral de la Gaspésie²: « Le 24 du mois de Juillet, nous fîmes faire une *Croix* haute de trente pieds....., et après la plantâmes en leur présence (des sauvages) sur la dite pointe (à l'entrée du port), et la regardaient fort, tant lors qu'on la faisait que quand on la plantait. Et l'ayant levée en haut, nous nous agenouillions tous, ayant les mains jointes, l'adorant à leur vue, et leur faisons signe, regardant et montrant le ciel, que d'icelle dépendait notre Rédemption; de laquelle chose ils s'émerveillaient beaucoup, se tournant entr'eux, puis regardant cette *Croix*. Mais étant retournés en nos navires, leur capitaine vint avec une barque à nous, vêtu d'une vieille peau d'ours noir avec ses trois fils et un sien frère, lesquels ne s'approchèrent si près du bord comme ils avaient coutumé; et y fit une longue harangue, montrant cette *Croix* et faisant le signe d'icelle avec deux doigts. Puis il montrait toute la terre des environs, comme s'il eût voulu dire qu'elle était toute à lui, et que nous n'y devons planter cette *Croix* sans son congé (p. 56-59).

¹ *Voyage de Jacques Cartier au Canada, en 1534* nouvelle édition. publiée d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio, par M. H. Michelant avec 2 cartes et documents inédits sur J. Cartier et le Canada, communiqués par M. Alfred Ramé. Paris, 1865, in-18 p. 56-59.

² L'obscurité du récit fait que l'on n'est pas d'accord sur la situation de la localité où Cartier planta la croix en question. F.-X. Garneau pensait que c'était une terre située entre la baie des Chaleurs et le cap des Rosiers. (*Hist. du Canada*, 3^e édit. Québec, 1859 3 vol. in-8°, T. 1, p. 18.) — L'abbé Ferland pensait qu'il s'agissait de la baie de Gaspé même (*Cours d'hist. du Canada*, T. 1, p. 20); — l'abbé Faillon prétend que Cartier se trouvait alors sur le fleuve Saint-Laurent (*Hist. de la colonie française au Canada*, Villemarie (ou Québec), 1865, 3 vol. in-8°, T. 1, p. 11).

» Iceux étant retournés à terre et ayant raconté les nouvelles aux autres, environ sur le midi vinrent à nos navires six de leurs barques ayant chacune cinq ou six hommes qui venaient dire adieu à ceux que nous avions retenus, et leur apportèrent du poisson et leur tenaient plusieurs paroles que nous n'entendions point, faisant signe qu'ils n'ôteraient point cette *Croix*. » (p. 58-59).

Il est fâcheux que Cartier n'ait pas compris la langue du pays pour se faire expliquer clairement ce que les indigènes voulaient exprimer par leur mimique sujette à plusieurs interprétations. Il vit bien que les sauvages mettaient deux doigts en forme de *Croix* et qu'ils montraient ensuite toute la contrée; mais voulaient-ils dire par là que toute la terre leur appartenait et qu'il ne fallait pas qu'un autre en prît possession en y plantant une *Croix*. Ce n'est pas certain; nous inclinons plutôt à croire qu'ils voulaient indiquer qu'il y avait d'autres *Croix* dans tout le pays; et ce qui nous confirme dans cette manière de voir, c'est qu'ils ne tentèrent pas d'enlever cette croix et que Champlain en trouva une pareille dans la Baie-Française, aujourd'hui Baie de Fundy, entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick: « En l'un de ces » ports, dit-il, 3 à 4 lieues au nord du cap de Poitricourt, » trouvâmes une *Croix* qui était fort vieille, toute couverte de » mousse et presque toute pourrie, qui montrait un signe » évident qu'autrefois il y avait été des Chrétiens ¹. »

Voilà un fait positif et d'une grande importance, quelle que

¹ *Les voyages du Sr de Champlain, Xaintongcois*, Paris, 1613, in-4° Livre 1, ch. 16, ann. 1607; réédités dans *Œuvres de Champlain, publiées sous le patronage de l'Université Laval*, par l'abbé C. H. Laverdière, 2^e édit. 6 fasc. in-4°, Québec, 1870, T. III, p. 135. — L'éditeur ajoute en note que cette croix fut érigée probablement dans la baie de Gréville, et en effet, sur la *Carte de la Nouvelle France augmentée depuis la dernière* (de 1652), rééditée par l'abbé Laverdière dans le T. VI, on voit à l'entrée de la baie des Mines et près du cap Champlain.

soit la manière dont on l'explique. A la vérité, le P. Lafitau prétend que Champlain ne regardait pas cette *Croix* comme étant l'œuvre des sauvages : « Il paraît évident, en effet, dit-il, qu'elle avait été plantée par les Européens qui avaient » navigué vers ces côtes plus de cent ans avant le Sr de » Champlain. L'attention de cet auteur à observer cette *Croix* » nous est un sûr garant qu'il eût raisonné autrement et qu'il » n'aurait pas manqué de parler du culte de la *Croix* parmi » les sauvages de ces quartiers-là, si ce culte eût été aussi » étendu et aussi marqué que l'assure le P. Le Clercq ¹. »

On peut répondre qu'en 1607 Champlain ne faisait qu'aller à la découverte; qu'il n'avait pas encore pénétré dans l'intérieur des terres; qu'il n'était pas encore familiarisé avec les mœurs des indigènes; aussi l'un des plus récents historiens de l'Acadie française écrit-il à propos de la tentative d'exploration faite par Ponigravé en 1606 : « L'Acadie était » bien peu connue encore; ou plutôt elle n'était pas connue. » Ce qu'on en avait vu se bornait à quelques parties très resserrées du littoral ². »

Les Européens auxquels le P. Lafitau attribue l'érection de la Croix vue par Champlain sont plus problématiques que les *Porte-Croix*. Il s'est bien gardé de les désigner clairement; dans sa pensée, il s'agit probablement des Bretons et des Normands qui, d'après, le discours du Navigateur Dieppois ³, avaient découvert, dès 1504, la partie des Terres-Neuves qui court du levant au couchant. Mais il n'est dit nulle part qu'ils avaient pris possession du pays et qu'ils y aient planté des *Croix*. Ils y avaient d'ailleurs été précédés par des Groënlandais ou Norvégiens chrétiens qui, au 14^e siècle ⁴, entretenaient des

¹ *Mœurs des sauv. amér.* T. 1, p. 437.

² M. Moreau, *Hist. de l'Acadie franç.* p. 54.

³ Ramusio, *Terzo volume delle navigationi et viaggi.* Venise 1556. in-fol. p. 423.

⁴ Annales Islandaises, ann. 1347, dans *Antiquitates americanæ*, p. 264-5, 453, et *Grønlands historiske Mindesmærker*, T. III, p. 14-15, 52-53; — *The voyages of Nicolo and Antonio Zeno*, édités pour la Société Hakluyt, par M. H. Major, Londres 1873, in-8°, p. 20.

relations commerciales avec le Markland et l'Escociland d'A. Zeno (Domination canadienne). Aussi, au début des explorations françaises, l'Acadie s'appelait-elle *Norembègue* (Pays des Norrains ou Norvégiens)¹, et il est probable, comme nous essayons de le démontrer dans un autre mémoire² que ce pays avait été colonisé par des navigateurs scandinaves. S'il en est ainsi, il y avaient forcément introduit le Christianisme établi chez eux depuis plus de trois siècles, et c'est de leurs missionnaires que viendraient les mots latins signalés dans leur langue par l'un de nos plus anciens explorateurs du Canada, Jean Alphonse, compagnon de Roberval, en 1542³. La présence des Européens dans ces parages au 14^e siècle explique précisément pourquoi le P. Le Clercq et tant d'autres y ont trouvé des réminiscences du Christianisme.

Mais revenons à notre sujet spécial, et continuons à examiner les objections du P. Lafitau. Après avoir rappelé que Oviedo traite de fable ce que les écrivains espagnols ont rapporté du culte de la *Croix* en Amérique, il ajoute: « Le respect que je dois à la mémoire du P. Le Clercq et à son ordre, m'empêche d'en faire autant de sa relation; quoique considérée en elle-même et dans la manière dont elle est écrite, elle ait tout l'air d'un pieux roman⁴. »

Arrêtons-nous ici pour protester de suite contre cette dernière expression; car rien ne nous autorise à supposer que

¹ Ce nom paraît être une transcription de l'islandais *norræn* (septentrional, norvégien), et de *byggd* (contrée, pays), ou de *bygg* (habitation) en dialecte des Færeys. — La forme *Norumberg*, que l'on trouve aussi, s'explique par l'islandais *norræn*, ayant le même sens que *norræn* et *berg* (montagne),

² *Les colonies européennes du Markland et de l'Escociland (Domination canadienne) au XIV^e siècle et les souvenirs qui en subsistaient aux XVI^e et XVII^e siècles*, mémoire destiné à être présenté au 2. Congrès des Américanistes, à Luxembourg.

³ Voy. sa *Cosmographie*, msc. français de la Bibliothèque nationale (n° 676 in-fol), fol. 187 v. : « Les gens parlent beaucoup de mots qui approchent du latin. »

⁴ *Mœurs des sauv. améric.* T. 1, p. 436.

le culte de la *Croix* chez les Gaspésiens soit une fiction. Le P. Le Clercq parle très-sérieusement; le soin qu'il prend de citer ses sources et d'invoquer le témoignage de personnes vivantes montre qu'il tient à être cru. Et il doit l'être, car il ne parle pas de choses obscures ou douteuses, mais il rapporte simplement ce qu'il a vu de ses propres yeux pendant nombre d'années. S'il n'avait pas dit la vérité, son récit ne serait pas un roman pieux, ce serait un tissu d'impostures; il ne mériterait pas une qualification moins sévère. Mais comment supposer qu'un homme de ce caractère se fût amusé à conter des fables dont beaucoup de ses contemporains auraient pu constater la fausseté? Or aucun d'eux ne l'a démenti de son vivant; c'est seulement après sa mort et plus de trente ans après la publication des notices sur les *Cruciantaux* que le P. Lafitau s'est avisé de nier leurs croyances particulières, et il se fondait principalement sur le prétendu silence des explorateurs plus anciens.

« Quoi donc! ajoute le P. Lafitau, serait-il bien possible que ce culte de la *Croix*, dont la découverte est assez récente et ne remonte pas au delà du temps du P. Chr. Le Clercq, eût été inconnu pendant plus d'un siècle et demi? Depuis le règne de François I^{er}, les Français ont voyagé presque sans relâche vers ces côtes maritimes de l'Amérique; ils ont commercé avec tous les sauvages de ces cantons canadiens, Micmacs, Souriquois, Gaspésiens, Etechemins, Almouchiquois; ils ont visité tous les havres et tous les ports, depuis la Floride jusqu'au pays de Labrador; serait-il probable qu'ils n'eussent pas eu connaissance de ce culte de la *Croix*, ou qu'en ayant eu connaissance, ils n'en eussent pas dit un seul mot dans leurs relations, lesquelles sont pleines de choses bien moins importantes? Celle-ci était assez singulière, et rien ne devait les frapper davantage. Cependant ni Thevet, ni Lescarbot à qui rien n'échappe, ni Champlain qui nous a donné une relation exacte de tous ces pays là, qu'il a visités en personne, ni les sieurs Des Monts et De Poitricourt, qui en ont eu des concessions de nos rois, ni aucun des missionnaires récollets, ca-

pucins et jésuites, n'en ont jamais parlé, ni rien écrit avant le P. Le Clercq¹. »

Cette argumentation, fort bien suivie et assez spécieuse, serait concluante, si elle était d'accord avec les faits. Mais on sait déjà par ce qui précède, que le P. Le Clercq n'avait pas été seul à observer le culte de la *Croix* chez les Gaspésiens. Il n'est pas vrai non plus qu'aucun navigateur n'en ait parlé avant lui. Des Monts et de Poitriacourt n'en pouvaient rien dire, puisqu'ils n'ont pas publié de relation; si Thevet ne fait pas mention du signe de la croix que les Sauvages du Saint-Laurent avaient fait devant J. Cartier, son ami, c'est sans doute que, à l'exemple de ce dernier, il n'a pas compris le sens de leur mimique expressive. Lescarbot, à qui rien n'échappe, a fait une remarque précieuse qu'il n'a pas manqué de nous transmettre. Après avoir dit qu'il serait facile de convertir les sauvages des pays situés entre le Cap Breton et Malebarre, appelés par d'autres la Norembègue, il ajoute: « Et de ceci, j'ai des témoignages certains, pour ce que je les ai reconnus tout disposés à cela par la communication qu'ils avaient avec nous; et il y en a qui sont Chrétiens de volonté et en font les actions telles qu'ils peuvent, encore qu'ils ne soient baptisés; entre lesquels je nommerai Chkoudun, capitaine (*alias* Sagamos) de la rivière Saint-Jean, mentionné au commencement de ce te œuvre (L. III. ch. 3), lequel ne mange point un morceau qu'il ne lève les yeux au ciel et ne fasse le *signe de la Croix*, pour ce qu'il nous a vu faire ainsi; même à nos prières, ils se mettent à genoux comme nous; et pour ce qu'il a vu une grande *Croix* plantée près de notre fort, il en a fait autant chez lui et en toutes ses cabanes; et en porte une devant sa poitrine, disant qu'il n'est plus sauvage; et reconnaît bien qu'ils sont bêtes (ainsi dit-il en son langage), mais qu'il est comme nous désirant être instruit. Ce que je dis de celui-ci, je le puis affirmer presque de tous les autres². »

¹ *Mœurs des sauvages américains*, T. 1, p. 436-7.

² *Hist. de la Nouvelle France*, Paris 1618, in-8°, p. 714-715.

Lescarbot, partant de l'idée préconçue qu'il n'y avait pas eu de chrétiens avant les Français dans l'Acadie, suppose gratuitement que Chkoudun révérait la *Croix* par imitation; mais ce sagamos n'avait pas besoin d'aller chercher des exemples au dehors : la *Croix* mentionnée par Champlain se trouvant sur les côtes méridionales de la Baie Française, presque vis-à-vis l'embouchure de la Rivière Saint-Jean. Ce sauvage n'eût pas adopté si facilement le culte de la *Croix*, s'il n'eût fait partie des traditions de ses ancêtres, les disciples des Scandinaves de la Norembègue ou des Celtes de la Grande Irlande et de l'Escociland.

Voilà pour les explorateurs laïques. Les missionnaires n'ont pas été non plus sans noter quelques réminiscences du Christianisme chez les Gaspésiens. Nous savons par une lettre du P. Jérôme Lallemand que l'évangile ne fut prêché dans l'Acadie et la Gaspésie qu'à partir de 1629¹; or, dès 1633, le P. Julien Perrault, missionnaire dans l'île du cap Breton, écrivait : « Ce qui leur manque (aux sauvages de l'île), c'est » la connaissance de Dieu; nous n'en avons su encore dé- » couvrir aucuns vestiges en ce que nous savons de leur lan- » gue. Peut-être qu'en découvrirons-nous quelque chose de » plus, quand nous y serons plus savants..... Ils font très vo- » lontiers le signe de la *Croix*, comme ils nous voient faire, le- » vant les mains et les yeux au ciel, prononçant *Jésus-Maria* » comme nous; jusque-là qu'ayant remarqué l'honneur que » nous rendons à la *Croix*, les pauvres gens se la peignent au » visage et à l'estomac, aux bras et aux jambes, sans en être » priés. Je veux bien qu'ils fassent tout cela en ces commen- » cements par simplicité naturelle, qui les porte à imiter » tout ce qu'ils voient². »

¹ Lettre envoyée de la Nouv. France en 1659, rééditée dans les *Relat. des Jésuites*, Québec, 1858, 3 vol. in-8°, t. III, p. 7.

² *Relation de quelques particularités du lieu et des habitants du Cap Breton*, envoyée par le P. Julien Perrault, imprimée à la suite de la *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France, en l'année 1635*, par le P. Paul Lejeune, rééditée dans le t. I des *Relat. des Jésuites*, p. 43.

Il est, toutefois, certain qu'ils n'avaient pas vu d'Européens se peindre la *Croix* sur le visage, l'estomac et les membres; s'ils le faisaient sans en être priés, c'est tout simplement qu'ils suivaient un usage national, comme les Gaspésiens de Miramichi. S'ils répétaient les noms de *Jésus-Maria*, c'est qu'ils les avaient entendu prononcer par leurs ancêtres bien avant l'arrivée des premiers missionnaires français. On sait, en effet, que les tribus Algonquines adoraient le soleil, et que la plupart d'entr'elles lui donnaient le nom de *Jésus*¹ ou un nom analogue: *Kizous* en Abenaqui, *Gischi* en chippeway, *Késus* dans le dialecte de la Nouvelle Angleterre, etc. etc.² Et ce n'est pas l'uniquen la principale réminiscence des prédications chrétiennes qui se soit perpétuée chez ces peuples. Les Souriquois établis dans l'Acadie « avaient adopté un grand » principe qui était le premier et peut-être l'unique article de » leurs lois; c'était de faire à autrui ce qu'ils souhaitaient » qu'on leur fit à eux-mêmes³. » Qui ne reconnaît là le fondement de la morale chrétienne? Plusieurs voyageurs ont été frappés de ce que les Canadiens, et entre autres le Sagamos Chkoudun, avaient quelques notions du Déluge et des choses de l'ancienne loi⁴. Dans un de leurs chants se trouvait le mot

¹ « Les sauvages de ce pays appellent le soleil Jésus, et l'on tient ici que les Basques, qui y ont ci-deyant habité, sont les auteurs de cette dénomination. » (Le P. Charles Lallemant, *Relation de la Nouv. France*, 1626, p. 4; rééditée dans le t. 1, des *Relat. des Jésuites*.)

² Voy. pour les autres dialectes de la même famille : *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord*. par le P. Et. du Ponceau, Paris, 1838, in-8° p. 314-5. — Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. le C^{te} de Charencey.

³ Ferland. *Cours d'hist. du Canada*, t. 1, p. 73.

⁴ « Un jour, comme le Sr de Pourraincourt discou ait par truchement à un capitaine sauvage nommé Chkoudun, de notre foi et religion, il répondit sur le propos du Déluge, qu'il avait bien ouï dire, depuis longtemps, qu'anciennement il y avait eu des hommes méchants, lesquels moururent tous, et il en vint de meilleurs en leur place, et cette opinion du déluge n'est pas seulement en la partie

*alleluya*¹, sans doute, un de ceux que Jean Alphonse retrouve dans la Norembègue et qu'il dit ressembler au latin (quoique d'ailleurs il vienne de l'hébreu).

Le nom de *Messou* doit correspondre à celui de *Messie*, puisqu'il désigne une des personnes de la Trinité. « Nos Montagnais, dit le P. Gabriel Sagard Théodat, reconnaissent trois déités, savoir Atahocan, son fils et Messou, représentant l'image de la très Sainte-Trinité; mais il faut dire de plus qu'ils confessent une mère, à laquelle ils ne donnent point de nom, d'autant qu'elle ne gouverne rien et semble représenter en quelque chose la mère de notre Seigneur Jésus-Christ². » Après avoir rapporté diverses autres croyances des Montagnais, le même auteur ajoute :

« Voilà des sentiments et des pensées qui ne sont pas trop éloignés de la vérité de la chose, pour des sauvages qui n'ont jamais été instruits, car il ne se lit point que jamais les apôtres, leurs disciples, ni aucun religieux avant nous, aient passé en ces pays-là pour leur prêcher la parole de Dieu ni autrement³. »

Le pieux missionnaire ne savait pas, en effet que, depuis le commencement du 11^e siècle, ces contrées étaient connues

de la Nouvelle France où nous avons demeuré. » (Lescarbot, *Hist. de la Nouv. France*, Paris 1618, L. 1, ch. 3. p. 23). — « il ne resta pour la réparation du monde que ces cinq personnes échappées au déluge, d'où appert qu'ils ont quelque tradition de cette inondation universelle qui arriva du temps de Noë. » (G. Sagard Théodat, *Hist. du Canada*, Paris 1636, in-8°, p. 503, 507). — Les sauvages de l'Acadie « faisaient des contes qui étaient agréables et d'esprit; quand ils en disaient quelqu'un, c'était toujours par ouï dire de leur grand-père, ce qui faisait paraître qu'ils avaient eu connaissance du déluge et des choses de l'ancienne loi. » (Nic. Denys, *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale*, Paris 1682, in-18, p. 201.)

¹ « Tameia alleluya, tameia a dou veni, hau hau hé hé. » (G. Sagard Théodat, *Hist. du Canada*, 1636. p. 311).

² *Hist. du Canada*, p. 504.

³ *Ibid.*, p. 506.

des Scandinaves ; que des Scoto-Irlandais en avaient colonisé une partie nommée Hvitramannaland (pays des hommes blancs) et Grande-Irlande ; que dès avant l'an 1000, des hommes vêtus de blanc (missionnaires de l'ordre de Saint-Columba) y baptisaient les Païens et faisaient des processions en chantant et bannière déployée ; que vers le milieu et la fin du 14^e siècle, les Norvégiens du Grœnland entretenaient des relations commerciales avec le Markland, auquel ils laissèrent sans doute le nom de Norembègue (pays des Norvégiens), signalé par nos navigateurs du 16^e siècle, et avec la Grande-Irlande, alors appelée Escociland (pays des Ecossais) ; que les habitants de ces pays avaient conservé tous les arts européens, non compris l'usage de la boussole encore récent en Europe ; qu'ils possédaient tous les métaux, à la différence des sauvages errants dans les contrées plus méridionales qui n'en avaient aucun ; qu'il y avait dans la bibliothèque du roi des livres latins, devenus inintelligibles, il est vrai ; que cent cinquante ans plus tard, beaucoup de mots approchant du latin subsistaient dans la langue du pays, et que les missionnaires du 17^e siècle y entendirent chanter *alchuya* et invoquer *Jésus* et le *Messie*. Ces derniers faits pouvaient toutefois être connus du P. Sagard ; il n'ignorait sans doute pas non plus que J. Cartier avait trouvé sur les côtes de la Gaspésie des sauvages qui, plaçant deux doigts en *Croix*, indiquaient par leurs gestes qu'il y avait des objets de cette forme dans toute la contrée (1534) ; qu'en effet, Champlain en vit une très ancienne dans la Baie-Française (1607) ; que Marc Lescarbot et les PP. Jésuites, Charles Lallemand et Julien Perrault avaient observé des vestiges du Christianisme en différentes parties du Canada, de la Gaspésie et de l'Acadie. Mais c'est longtemps après la publication des ouvrages du P. Sagard qu'un membre de son ordre décrivit amplement la tribu des *Porte-croix* et les réminiscences du Christianisme mieux conservées chez elle que chez les peuples congénères. Le P. Sagard, ne connaissant ni les anciennes missions chrétiennes dans le Markland et la Grande-Irlande, ni les vestiges qui en

furent signalés postérieurement, ne pouvait faire un solide tissu des fils brisés qu'il rencontrait. Avouons qu'à sa place nous n'aurions pas été moins embarrassés. Les similitudes entre les croyances des sauvages et les dogmes ou les pratiques religieuses des chrétiens, nous auraient sans doute paru incompréhensibles. Isolés, les témoignages rapportés plus haut, n'auraient pas été pour nous des preuves décisives. Mais combinés entr'eux et réunis à d'autres, ils forment un enchaînement de faits assez concluants pour nous imposer la conviction que nous essayons de faire partager à nos lecteurs.

Nous maintenons donc avec Quioudo et les autres vieillards Gaspésiens, avec Richard Denys de Fronsac, avec les PP. Le Clercq et Thury, dont les témoignages adoptés par Mgr de Saint-Vallier en ont reçu une confirmation bien gênante pour leurs contradicteurs; nous maintenons contre les PP. Lafitau et de Charlevoix et contre M. Gaidoz, qui ne s'attendait guère à se trouver en si bonne compagnie, que la tribu des *Cruciantaux* a réellement existé, et qu'elle pratiquait le *culte de la Croix* longtemps avant l'arrivée des plus anciens navigateurs et missionnaires français. Cette vérité, les uns l'ont méconnue, parce qu'ils ne pouvaient se l'expliquer; les autres, plus perspicaces, l'ont entrevue, mais sans la comprendre. Pour notre part, nous nous féliciterions de l'avoir mise en lumière de façon à la rendre visible à tous les hommes de bonne foi.

E. BEAUVOIS.

